



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la GIRONDE

Commune de SAVIGNAC-DE-L'ISLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 10 mars 2014

N° 11-2014 : Affectation des résultats 2013

L'an deux mille quatorze, le dix mars à 20 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Savignac-de-l'Isle, se sont réunis en mairie de Savignac-de-l'Isle, sur convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités Territoriales, le 05 mars 2014.

Nombre de conseillers en exercice : 11 conseillers

Etaient présents : 7 conseillers

Votants : 8

Mesdames, Messieurs, Yves TILH - Maire, Jean-Michel GIL, Simone BOSSUET-BATLO et Muriel GABRIEL - Adjoints,
Mme Véronique CHENAL, Michel FONTARNOU, Rodolphe MARONESE - Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Sylvie CHAMBON donne pouvoir à Mr Jean-Michel GIL, Mr Joël VERDIER

Absents : MM. Gérard FONTAINE, Julien WALLABREGUE

Secrétaire de séance : M. Rodolphe MARONÈSE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013, à l'unanimité,

Article premier.- DECIDE de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	275 487,49 €
	Recettes	317 767,71 €
<u>Investissement</u> :	Dépenses	62 837,50 €
	Recettes	116 005,89 €
<u>Restes à réaliser</u> :	Dépenses	32 800,00 €
	Recettes	0,00 €

Résultat de la section de fonctionnement à affecter				
Résultat de l'exercice	2013	excédent	42 280,22 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)			excédent	52 816,79 €
Erreur d'arrondis affectation de résultats 2012			excédent	0,46 €
Résultat N - 1				
Résultat de clôture à affecter.....			excédent	95 097,47 €
Besoin réel de financement de la section d'investissement				
Résultat de la section d'investissement de l'exercice			excédent	53 168,39 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)			déficit	-14 162,81 €
Résultat comptable cumulé.....			excédent	39 005,58 €
<i>Dépenses d'investissement engagées non mandatées</i>				32 800,00 €
<i>Recettes d'investissement restant à réaliser.....</i>				0,00 €
Soldes des restes à réaliser.....				32 800,00 €
Résultat réel Inv. 2012			déficit	6 205,58 €
Affectation du résultat à la section de fonctionnement				
En couverture du besoin réel de financement dégagé				
à la section d'investissement (R1068).....				0,00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)				0,00 €
Sous-Total (R1068) :.....				0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002 budget N + 1)				95 097,47 €
Total :				95 097,47 €

Art 2.- Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le sous préfet de l'arrondissement de Libourne,
- Mme la Trésorière de Guîtres-Saint de Denis de Pile.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves TILH**

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.